Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les dégâts dus aux intempéries des 8 et 9 août derniers s'élèvent à environ 14 millions de francs

Les intempéries des 8 et 9 août derniers ont provoqué des dégâts estimés, à l'heure actuelle, à environ 14 millions de francs dans le canton. Dans le bassin supérieur de l'Eau Froide, il a plu en quelques heures l'équivalent de toutes les pluies du mois d'août, une situation extrême entraînant des dommages considérables, essentiellement dans le Chablais.

A ce jour, 275 annonces de dommages ont déjà été enregistrées par l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) pour un montant estimé entre 9 et 12 millions qui se répartit ainsi : 7 à 8 millions pour Roche, 1 à 2 millions pour Villeneuve et 1 à 2 millions pour le reste du canton.

Environ 90 communes ont été touchées à des degrés très divers. Les dégâts sur les routes cantonales hors traversée de localité sont de peu d'importance.

Pour les cours d'eau de l'est vaudois, on estime entre 2 et 3 millions le coût des travaux à engager d'urgence. A plus long terme, avec le soutien de la Confédération dans le domaine de la protection contre les crues, les travaux de sécurisation des trois cours d'eau les plus touchés par les intempéries (Eau Froide, Yvorne et Tinière) s'élèveront à 25 millions de francs environ.

L'efficacité des ouvrages construits pour se protéger des crues a été démontrée à l'occasion de ces intempéries : au Pissot, en retenant un peu moins de 10'000 m3 de matériaux, le dépotoir a évité d'importants dégâts à Villeneuve, de même que les deux dépotoirs construits à Ependes dans la région d'Yverdon. L'établissement des cartes de dangers permettra d'éviter de construire dans les zones de dangers (mesures dites passives) et de procéder aux travaux de protection des zones habitées ou vulnérables (mesures dites actives).

Depuis mercredi passé, la phase de remise en état peut être considérée comme achevée. Les services de l'Etat sont néanmoins toujours à disposition pour apporter aide ou conseils aux communes qui le souhaitent.

Numéro vert gratuit de l'ECA pour les demandes de renseignement des assurés en lien avec les intempéries : 0800 721 721.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 17 août 2007

DSE, Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat, tél. 021 316 45 00 - ECA, Jérôme Frachebourg, directeur général, 021 721 22 29 - DSE, Philippe Hohl, division économie hydraulique, 021 316, 75 56 - DINF, Jean Francey, Service des routes, 024 466